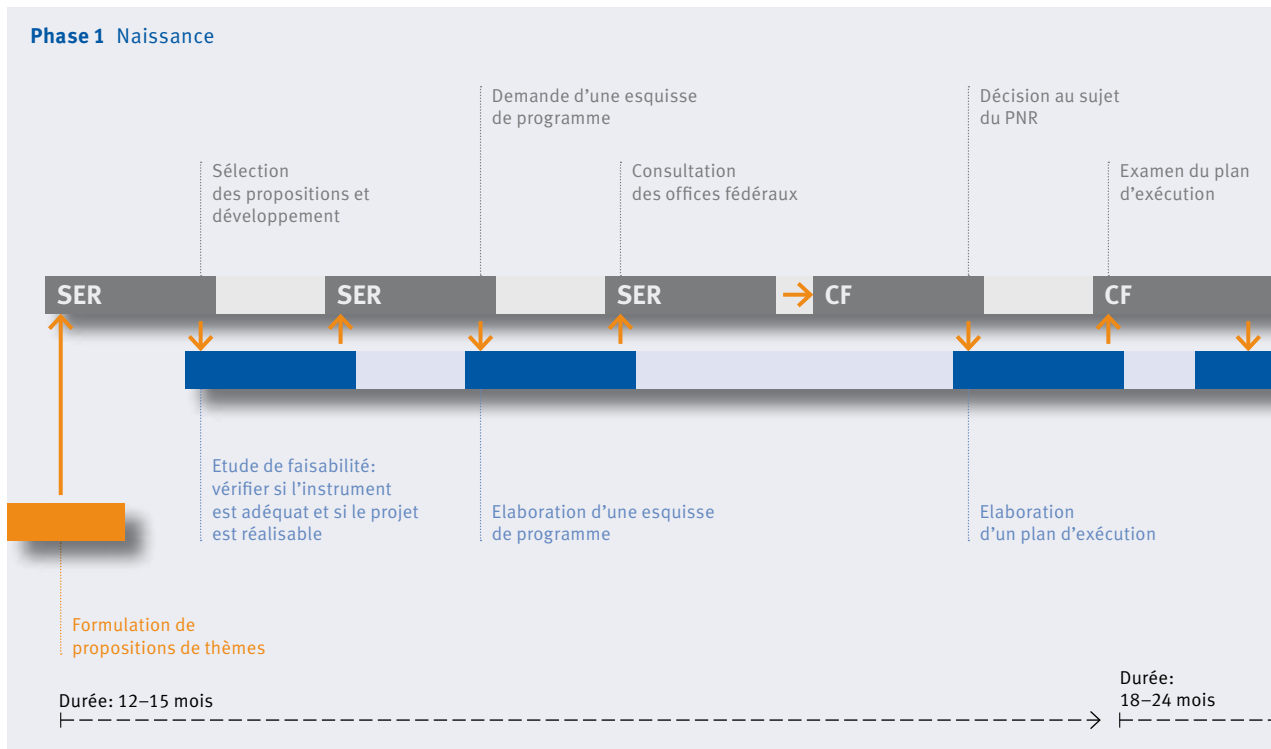


Déroulement d'un PNR



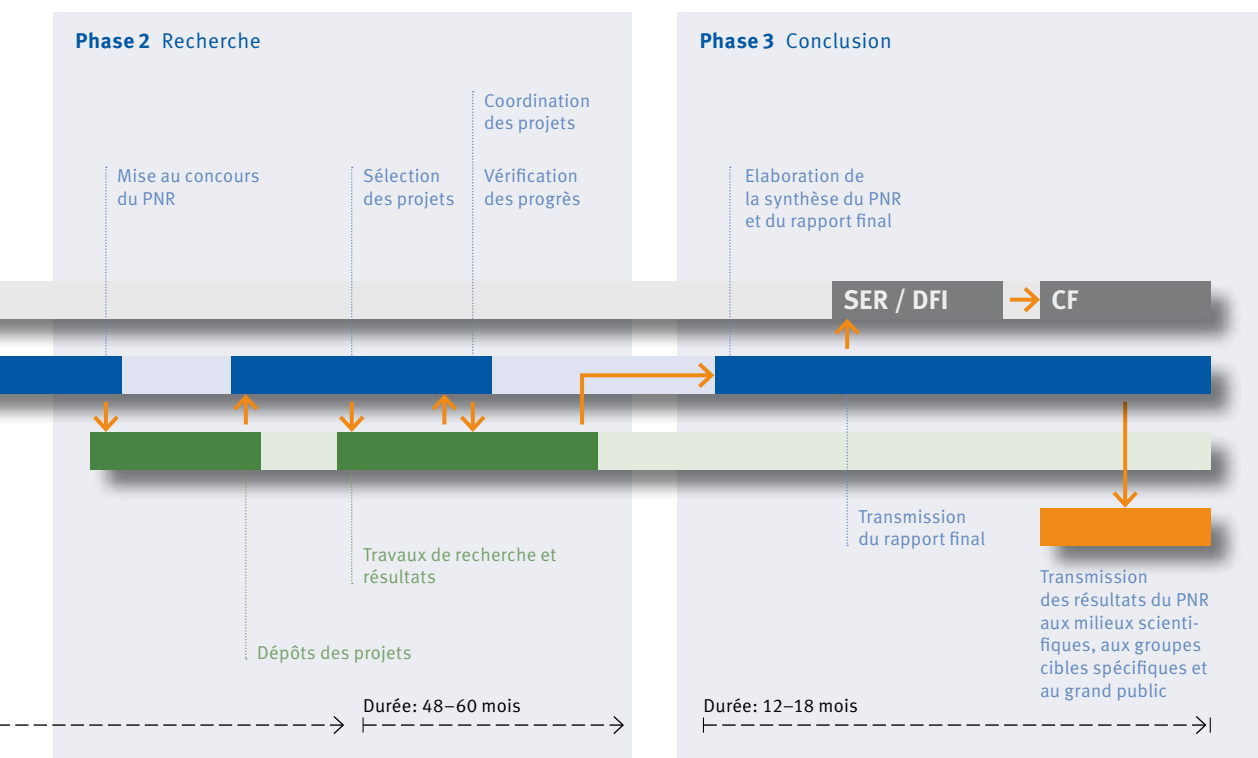
- Hautes écoles, institutions extra-universitaires, organes administratifs, associations, particuliers
- Scientifiques
- **SER** Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche
- **CF** Conseil fédéral
- **DFI** Département fédéral de l'intérieur
- **FNS** Fonds national suisse

Phase 1 Naissance

Dialogue entre les citoyens, les scientifiques et les responsables politiques

Toute personne physique et morale ainsi que l'administration fédérale peuvent déposer des propositions de PNR auprès du Secrétariat d'Etat à l'éducation et la recherche (SER). La procédure de sélection d'un PNR se déroule ainsi selon l'approche bottom-up. La grande majorité des propositions vient des hautes écoles – suivies, avec un écart important, par l'administration.

Même si le dernier mot revient au Conseil fédéral, les acteurs scientifiques jouent un grand rôle dans le processus de sélection des PNR (étude de faisabilité, esquisse de programme). Au bout, le Conseil fédéral approuve 2 à 4 PNR dotés de 10 à 15 millions de francs chacun.



Phase 2 Recherche

Les chercheurs s'activent

Lors de la mise au concours, les chercheuses et chercheurs sont invités à déposer leurs propositions de projets. La sélection s'effectue en deux temps (esquisses, requêtes), afin de bien harmoniser les différents projets au sein du PNR. Une fois les travaux de recherche débutés, le comité de direction vérifie les progrès réalisés et encourage l'échange de connaissances entre les scientifiques.

Le transfert de connaissances et de technologies revêt une importance capitale dans les PNR et près de 10% du crédit-cadre est disponible pour les diverses activités. Dès la phase de recherche, les scientifiques sont régulièrement en contact avec leurs principaux interlocuteurs, comme par exemple des responsables politiques ou économiques, ainsi qu'avec le grand public.

Phase 3 Conclusion

Synthèse et mise en œuvre

Avec la clôture des projets, chaque PNR cherche à répondre aux questions clés du programme et à formuler des recommandations d'action, en partenariat avec les groupes cibles. Un PNR se termine aussi par un rapport final, qui informe le Conseil fédéral sur les objectifs réalisés.